94583

4736

ABC AUTOMOTIVE
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 490 €
Siège social : 400 Chemin de Tamagnon
83260 LA CRAU
328 946 553 RCS TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 OCTOBRE 2009

L'an deux mil neuf, le 16 Octobre, à 10 heures,
Au siège social à LA CRAU,

Monsieur Jean-Louis HUBEAU, demeurant Résidence Lola Les Médes - Rue de la Douane 83400 PORQUEROLLES,

Associé unique et seul gérant de la société ABC AUTOMOTIVE,

A pris les décisions suivantes relatives

» à la modification de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,
» aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de réduire l'objet social en supprimant les activités de « Atelier mécanique tourisme et poids lourds, achat, vente de véhicules neufs et usagers », et en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante

ARTICLE 2 - OBJET.

La Société a pour objet ·

"- Vente par correspondance de pièces détachées de véhicules automobiles."

Le reste de l'article demeure inchangé.

JCA

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

---oo0oo---

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jean-Louis HUBEAU

